



## **POLITIQUE RSE DU GROUPE UTAC**

Au sein du Groupe UTAC, nous sommes fiers de nos valeurs *d'expertise, d'innovation et d'intégrité*.

Notre politique en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) résume les engagements clés du Groupe UTAC relativement aux trois piliers de la RSE : Environnement, Social et Gouvernance. Vous trouverez plus de détails sur ces engagements dans les politiques individuelles associées.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour améliorer notre impact environnemental et sociétal.

## PÉRIMÈTRE

Cette politique s'applique en interne à l'ensemble des salariés, intérimaires et stagiaires évoluant dans tous les pays où le Groupe est implanté, conformément aux normes internationales et à la législation locale. Par conséquent, il incombe à chaque membre de l'entreprise de veiller à ce que cette politique soit respectée et appliquée dans ses activités quotidiennes.

La politique RSE est également accessible au public et partagée avec nos principales parties prenantes externes afin d'éclairer leurs processus décisionnels en matière de RSE mais aussi pour trouver des moyens qui nous permettent de travailler ensemble afin d'amener des changements positifs.

La présente politique couvre les engagements du Groupe UTAC sur les questions suivantes :

- Droits humains et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Éthique professionnelle
- Environnement
- Responsabilité économique et sociale



## NOS ENGAGEMENTS

### Droits humains et conditions de travail

Le Groupe UTAC mène ses activités dans un certain nombre de pays en se conformant aux lois et législations locales et mondiales en matière de droits de l'homme et de conditions de travail. Nous nous engageons à garantir le respect des lois et législations locales et mondiales, ainsi que des bonnes pratiques reconnues, afin de protéger nos collaborateurs et la société dans son ensemble contre toutes formes de mauvais traitement ou d'inégalité.

#### a) Droits de l'homme

Le Groupe UTAC a établi un Code de conduite qui couvre un large éventail de thèmes relevant de la conduite éthique des affaires, notamment :

- Esclavage moderne
- Liberté d'association et négociation collective
- Harcèlement et non-discrimination

Le travail des enfants est couvert par la Politique relative aux droits de l'Homme et aux conditions de travail du Groupe UTAC.

Notre équipe Achats collaborera avec nos fournisseurs afin de garantir le respect des droits de l'Homme au sein de la chaîne d'approvisionnement de UTAC. Cela passera par l'élaboration d'une Charte des relations fournisseurs et d'un Processus d'évaluation pour une chaîne d'approvisionnement durable. Ces efforts seront alignés sur les directives de l'initiative Drive Sustainability.

#### b) Conditions de travail

Nous cherchons en permanence à instaurer une culture de travail respectueuse, ouverte, inclusive et exempte de toute forme d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination. Le Groupe UTAC valorise ses collaborateurs et se veut un employeur juste et flexible. L'équipe RH mondiale travaille avec les RH locales pour évaluer chaque pays individuellement, tout en maintenant un objectif commun : fournir à nos employés un lieu de travail moderne, sûr et sécurisé. Des examens et évaluations sont régulièrement effectués sur les points suivants :

- Salaires et avantages sociaux
- Horaires de travail et travail hybride
- Conformité juridique, y compris en termes d'égalité, de diversité et d'inclusion
- Changements dans les attentes et les valeurs actuelles des employés, et bonnes pratiques au travail

### Santé et sécurité

Chacun a droit à un environnement de travail sûr et sain. La santé et la sécurité de nos équipes est une priorité essentielle pour le Groupe UTAC.

Nous fixons des normes élevées qui visent à protéger notre santé et notre sécurité ainsi que celles des autres. Nous attendons de nos clients et fournisseurs qu'ils fassent de même.



Nos efforts en la matière passent par les actions suivantes :

- Analyse et réduction des risques et des accidents du travail par des audits systématiques et des plans d'actions associés
- Sensibilisation et formation des collaborateurs pour maintenir leurs connaissances
- Mise à disposition d'EPI appropriés en fonction des postes occupés par les collaborateurs
- Entretien et remplacement des machines
- Disponibilité d'équipements de sécurité bien entretenus et adaptés

## Éthique professionnelle

Notre entreprise est fermement engagée dans une démarche d'éthique et de conformité. Les pratiques contraires à l'intégrité professionnelle sont inacceptables et incompatibles avec nos valeurs. Nous soutenons une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption, de l'extorsion et des pots-de-vin. Pour porter cette vision et satisfaire aux exigences de toutes les lois internationales applicables en matière de lutte contre la corruption, notre société doit remplir ses obligations, qui comprennent en particulier le déploiement d'un Code de conduite dédié notamment à la prévention et à la détection de la corruption et autres infractions connexes.

Conflits d'intérêts – Le Groupe UTAC s'engage à préserver son jugement professionnel et à agir avec impartialité. Nous nous appuyons sur des faits techniques solides et sur des processus transparents et vérifiables pour garantir la fiabilité des livrables.

Le Code de conduite est soutenu par :

- La formation des collaborateurs
- Des politiques, chartes et procédures
- Des conseillers en éthique professionnelle
- La Politique de dénonciation des dysfonctionnements et le portail dédié aux signalements

## Environnement

En tant que groupe mondial, nous nous engageons à comprendre et à réduire notre empreinte écologique. Nous respecterons toutes les lois et réglementations environnementales qui s'appliquent à notre activité. Nous nous efforcerons de minimiser l'impact exercé par nos opérations sur l'environnement où nous évoluons. Nous cherchons à nous développer de manière durable tout en prenant soin de l'environnement sur nos différents sites. Notre objectif est de :

1. Progresser vers un niveau d'émissions « Net Zéro » : comprendre activement notre empreinte mondiale et travailler au niveau local pour réduire nos émissions en agissant sur des leviers tels que l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources, le contrôle des matières dangereuses, la gestion des déchets ou l'amélioration de la biodiversité.
2. Mobiliser nos parties prenantes sur l'importance de protéger et d'améliorer l'environnement en communiquant sur les changements qu'elles peuvent mettre en œuvre.
3. Continuer à investir dans l'amélioration de nos installations et processus mondiaux.



## Bénéfices sociaux et économiques

Le Groupe UTAC reconnaît que nos collaborateurs constituent l'atout le plus précieux de l'entreprise. Nous nous soucions profondément de la manière dont nous répondons aux besoins de nos collaborateurs, mais aussi de nos clients, fournisseurs et communautés locales. Investir dans nos collaborateurs contribue à renforcer l'économie, et le Groupe UTAC travaille actuellement à développer sa stratégie socio-économique. Notre objectif est de :

- Créer une approche collective cohérente permettant aux collaborateurs de soutenir de bonnes causes et de s'engager en faveur des communautés locales dans chacune de nos filiales et pays d'implantation.
- Créer un sentiment de communauté au sein du Groupe – comprendre et respecter nos cultures individuelles et nos méthodes de travail.
- Accompagner nos clients en identifiant leurs besoins et en répondant à leurs attentes.
- Identifier et soutenir des initiatives mondiales pour renforcer et diversifier les actions menées avec des parties prenantes internes et externes.

## Gouvernance

Le Groupe UTAC est dirigé par un Comité exécutif qui supervise les opérations de l'ensemble des filiales de UTAC. Ce Comité exécutif fait partie du processus décisionnel et est responsable du pilotage de la stratégie RSE avec la contribution de l'Équipe de direction. Le Comité exécutif adoptera les processus suivants pour démontrer l'engagement de UTAC en matière de RSE :

- Thème abordé annuellement lors d'une réunion du Comité exécutif et points réguliers avec l'Équipe de direction
- KPI et gestion des performances
- Approbation de budgets pour les dépenses d'investissement et d'exploitation associés
- Processus de communication et d'interaction ouverts pour encourager une approche « descendante / ascendante »
- Application de normes et obtention d'accréditations dans l'ensemble du Groupe – par exemple EcoVadis, reporting Eurazeo, ISO
- Élaboration de rapports présentant des informations en matière de durabilité
- Transparence juridique et financière tel que requis



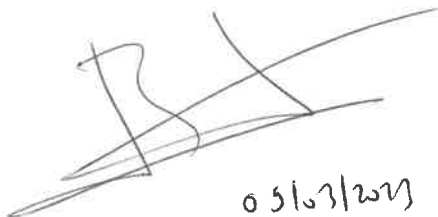
## ADOPTION ET EXAMEN

La présente politique prend effet immédiatement et sera revue annuellement par le Groupe, la responsabilité en incombant aux personnes/organes suivants :

- Responsable RSE et Directeur RH
- Comité exécutif

Cette procédure de révision permettra de faire en sorte que la politique suive l'évolution de la législation en vigueur, des normes du travail et des bonnes pratiques telles qu'elles doivent être appliquées au sein du Groupe UTAC et dans les pays où nous intervenons.

Si vous souhaitez discuter des pratiques de RSE abordées dans la présente politique ou y contribuer, veuillez vous adresser au Responsable RSE ou au Directeur RH.



05/03/2019

**Laurent BENOIT,**  
Président Exécutif